



DÉCLARATION PARLEMENTAIRE D'IXTAPAN DE LA SAL, MEXIQUE

IV^e Assemblée générale de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA)

24 au 27 novembre 2002

CONSIDÉRANT les délibérations et conclusions des précédentes Assemblées générales de la COPA, tenues à Québec, Puerto Rico et Rio de Janeiro;

CONSIDÉRANT le contenu de la Déclaration des ministres du Commerce des Amériques produite le 1^{er} novembre 2002 à Quito;

CONSIDÉRANT que la Déclaration de principes du premier Sommet des chefs d'État et de gouvernement des Amériques établit un Partenariat pour le développement et la prospérité dont les trois éléments sont la démocratie, le libre-échange et le développement durable;

CONSIDÉRANT que dans la plupart des pays des Amériques, le processus d'intégration économique, qui s'inscrit dans le cadre de la mondialisation, a eu des effets positifs mais a également contribué à la marginalisation, à un éclatement des structures de production et, surtout, à une détérioration du secteur agricole;

CONSIDÉRANT que l'intégration économique en cours pose un défi énorme aux États et aux gouvernements, préoccupés qu'ils sont par la diversité culturelle qui représente un patrimoine inestimable pour l'humanité;

CONSIDÉRANT que les problèmes écologiques actuels, ainsi que les problèmes sociaux qui leur ont été associés tout au long du siècle dernier, résultent de l'exploitation agricole et industrielle incontrôlée, de la croissance de l'exclusion sociale et de l'émergence de la société de consommation;

CONSIDÉRANT que les parlementaires et les assemblées parlementaires en général, lieux d'expression de la représentation démocratique, sont l'objet d'une critique constante et de diverses remises en question;

CONSIDÉRANT que le rôle des parlements des États unitaires, fédéraux, fédérés et associés, des parlements régionaux et des organisations interparlementaires qui sont dépositaires de la représentation populaire, doit être beaucoup plus important dans les négociations d'accords de libre-échange;

CONSIDÉRANT que, dans le cadre des processus d'intégration, l'éducation et la formation sont indispensables pour garantir le renforcement des institutions démocratiques, l'élimination de la pauvreté, la diminution de la délinquance et le développement;

CONSIDÉRANT que le processus d'intégration peut limiter la capacité des États d'offrir des services de santé publics et de garantir à tous l'accès aux médicaments;

CONSIDÉRANT l'énorme préoccupation qui existe à l'égard de la sécurité publique dans les Amériques, en raison de l'accroissement de la criminalité et de son effet sur la stabilité et la paix sociale, lesquelles sont nécessaires pour consolider un projet continental pour le développement et la prospérité;

CONSIDÉRANT que la Confédération parlementaire des Amériques, à titre de forum ouvert et pluraliste dédié à la discussion des problèmes politiques des Amériques, est profondément préoccupée par l'édification d'un continent stable, démocratique et juste;

NOUS, parlementaires membres de la COPA, réunis à Ixtapan de la Sal, État de Mexico, au Mexique, après avoir discuté de diverses questions spécifiques qui préoccupent tous les Parlements du continent:

RÉAFFIRMONS notre plus profond intérêt à ce que l'objectif du Sommet des Amériques de créer un marché économique intégré des pays du continent, se réalise de manière équitable;

SOULIGNONS la nécessité que ce processus d'intégration ne soit pas seulement vu dans une perspective économique et qu'il tienne compte de la nécessité de lutter contre les formes de production et de consommation qui nuisent à l'environnement et qui entravent le développement des petites et moyennes entreprises;

EXIGEONS que nos gouvernements intensifient la lutte contre la pauvreté et la marginalisation et favorisent le respect de la diversité culturelle, dont la promotion doit se faire au moyen d'ententes et d'instruments internationaux, et dont l'approbation doit précéder la création d'une Zone de libre-échange des Amériques;

EXHORTONS les représentants du pouvoir exécutif de nos pays respectifs à octroyer les ressources nécessaires au fonctionnement des systèmes de santé et à éviter que les normes du commerce international limitent la capacité des États d'offrir les meilleurs services de santé publics;

RECOMMANDONS de promouvoir au sein de nos assemblées parlementaires l'adoption d'une proposition pour appuyer « le programme de coopération continentale » dont l'objet est de permettre aux pays qui n'ont pas les ressources suffisantes de participer adéquatement aux négociations de la Zone de libre-échange des Amériques;

EXIGEONS que soit garantie l'assignation minimale de 6% du PIB au secteur de l'éducation en assurant une hausse progressive tout en tenant compte des conditions et nécessités de chaque pays;

AFFIRMONS qu'il est indispensable que soit reconnu sur la scène internationale et en particulier dans les Amériques, le rôle des Parlements pour le soutien et la promotion de la culture par leurs législations et les autres moyens d'action parlementaire;

RATIFIONS notre conviction de l'importance que tous les gouvernements du continent américain signent l'adhésion au Protocole de Kyoto;

DEMANDONS que les gouvernements locaux appliquent l'Agenda 21;

EXIGEONS également que nos gouvernements intensifient la lutte contre la pauvreté sous toutes ses formes et qu'ils développent des politiques éducatives conscientisant la population de l'importance de la protection de l'environnement ainsi que l'application de technologies au service de la qualité de vie;

RÉITÉRONS l'importance de la prémisse «Rien n'est décidé jusqu'à ce que tout soit décidé», ce qui signifie que si les demandes visant à rendre le processus équitable ne sont pas satisfaites, la ZLEA ne pourra être mise en œuvre;

AFFIRMONS que pour combler le déficit démocratique et pour exercer les attributions qui reviennent aux parlements des Amériques, il faut que les représentants parlementaires soient admis aux délibérations liées aux négociations de la ZLEA, grâce à la reconnaissance de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA) et de ses organismes spécialisés. Si ceci ne se produit pas, les assemblées nationales membres de la COPA ne seront pas suffisamment informées pour ratifier les traités commerciaux;

EXIGEONS qu'on procède à l'élimination immédiate de toutes les subventions et mesures protectionnistes utilisées dans certains pays qui compromettent gravement le commerce de produits agricoles au détriment des pays moins développés;

RECONNAISSONS qu'il n'y aura pas de véritable intégration parmi des pays inégaux sans qu'on adopte des mesures compensatoires pour éliminer les asymétries qui existent entre les différents pays. L'intégration n'est pas synonyme de domination, mais bien de coopération, de développement équilibré et harmonieux entre les différents peuples des Amériques;

RÉAFFIRMONS notre ferme décision de continuer notre lutte contre toute forme de discrimination et violence envers les femmes n'importe où au monde;

EXIGEONS de garantir et fournir la sécurité juridique aux femmes en travaillant ardemment pour que soient respectés les préceptes constitutionnels, traités, accords et lois en vigueur qui veillent, protègent et promeuvent les droits humains des femmes et qui recherchent l'équité des genres et de promouvoir également des lois qui prévoient, pénalisent et éradiquent la violence contre les femmes;

RECOMMANDONS de mettre sur pied un forum en matière de politiques fiscales pour examiner l'opportunité et la possibilité d'harmoniser les règles de la fiscalité en vue de coordonner les politiques macroéconomiques dans la région, et ce, chaque fois que cet aspect de l'intégration est essentiel à sa réussite;

AFFIRMONS qu'il est essentiel d'adopter, dans chaque pays, des politiques de sécurité publique qui reposent sur une large coopération internationale afin de favoriser un meilleur développement institutionnel et une lutte plus efficace contre la criminalité;

INSISTONS pour que les parlements mettent en œuvre des réformes améliorant leur fonctionnement afin qu'ils puissent mieux faire face aux critiques dont ils font l'objet;

DEMANDONS à nos Assemblées respectives de participer de manière plus active au suivi des négociations et des décisions adoptées par les chefs d'État et de gouvernement des Amériques dans le cadre de leurs Sommets;

Cette déclaration comporte également les recommandations adoptées *in extenso* par les six commissions thématiques et le Réseau des femmes parlementaires des Amériques qui ont tenu des séances dans le cadre de cette IV^e Assemblée générale de la COPA.